



D.2024.06.27.8.3

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 27 Juin 2024

8 – COMMUNICATION

8.3– Adhésion à l'association Femmes en Mouvement

L'an deux mille vingt quatre, le vingt sept juin dans la salle Métropole à Toulouse, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRÉSENTS	POUVOIR	ABSENTS-EXCUSÉS
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
BOLZAN Jean-Jacques	X		
BRIAND Sacha	X pour le chapitre 7	X (M. Bolzan pour les chapitres 1-2-3-4-5-6-8)	
CARLES Joseph		X (M. Chollet)	
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François	X		
GRASS Francis	X		
JOP Serge		X (Mme Ochoa)	
LATTES Jean-Michel	X		
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
OCHOA Nina	X		
TERRAIL-NOVES Vincent		X (M. Trautmann)	
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAIL-MICHELET Karine	X		
SICOVAL			
CHERUBIN Laurent	X		
LUBAC Christophe	X		
CC DES COTEAUX BELLEVUE			
SEMPERBONI Patrice	X		
CC LE GRAND OUEST TOULOUSAIN			
GUYOT Philippe	X		
MURETAIN AGGLO			
SUAUD Thierry		X (M. Terrisse)	
TERRISSE Jean-Marc	X		

En 2015, constatant l'absence des femmes à la tribune des conférences liées à la mobilité et aux transports, cinq femmes décident de fonder *Femmes en Mouvement*, association régie par la loi du 1^{er} juillet 1091, pour faire bouger les lignes.

Les professionnelles de talent du secteur, en pleine mutation, sont nombreuses. La prise en compte de leurs expériences est indispensable pour construire la mobilité d'aujourd'hui et de demain. Les projets de mobilité ont un impact considérable sur nos sociétés, et les politiques de transport plus inclusives seront bénéfiques à l'ensemble de la société.

Femmes en Mouvement se donne pour mission de promouvoir les femmes dans la mobilité et la mobilité des femmes, avec la conviction suivante (extrait de la présentation de l'association) :

« (...) il est indispensable de :

- **Renforcer la représentativité des femmes dans le secteur de la mobilité à tous les échelons**
Il est fondamental que les regards et les expériences des femmes soient pris en compte à toutes les phases d'élaboration des solutions de la définition à l'exploitation
- **Renforcer la visibilité des femmes du secteur**
Les nombreuses expertes et professionnelles de talent sont légitimes pour intervenir sur les questions de mobilité et de transport
- **Valoriser les parcours et les résultats de professionnelles du secteur**
La mise en avant de nos rôles modèles est bénéfique pour se projeter, prendre conscience des freins amenés par les stéréotypes de genres et évoluer dans ses propres projets
- **Promouvoir le développement de solutions de mobilité plus inclusives**
Parce qu'une solution de mobilité conçue pour les femmes sera aussi adaptée aux hommes alors que le contraire n'est pas vrai. »

En 2024, l'association compte 150 adhérentes et adhérents individuels et 44 organisations adhérentes. Parmi les organisations adhérentes, sont représentés les principaux acteurs nationaux de la mobilité : les grands groupes de transports publics français, de collectivités et d'AOM, des bureaux d'études, des entreprises de prestations de services de mobilité, le Ministère de la Transition Ecologique, Ile-de-France Mobilités, etc.

Parmi les actions de l'association, on peut citer :

- Des actions de sensibilisation et de promotion de la mixité, telles que le *Prix de la Mixité* (en partenariat avec le magazine Ville, Rail et Transports), le *Jeu des 7 familles, Transport au Féminin* (transmission de l'expérience féminine des transports auprès des jeunes femmes en cours d'orientation scolaire et professionnelle), *Vélodacieuse*.
- Des actions favorisant les échanges d'expérience et de mise en réseau, telles que des réunions d'échanges et la mise en place d'antennes locales.

Des antennes locales existent à Lyon, Lille, Montpellier, Marseille. Une antenne locale va être créée à Toulouse en 2024.

Tisséo Collectivités, comme les deux autres entités Tisséo, est attaché à toutes les formes de la diversité, à la fois dans la définition de la stratégie de mobilité, dans la production des services, dans les processus RH.

A titre d'illustration, il faut citer le plan d'action de lutte contre le harcèlement sexiste, l'excellent score de Tisséo Voyageurs à l'index égalité professionnelle (95/100), la promotion de l'égalité hommes-femmes, l'adhésion de Tisséo Voyageurs au dispositif « Angéla », les actions socio-éducatives, la lutte contre les stéréotypes, la descente à la demande en soirée, le rapport sur l'égalité femmes-hommes de Tisséo Collectivités et la promotion de cet enjeu d'égalité dans ses lignes directrices de gestion, etc.

Les services de Tisséo Collectivités sont constitués à majorité de femmes (62%), avec 50% parmi les agents de catégorie A, 67% parmi les agents de catégorie B et 88% parmi les agents de catégorie C.

A ces nombreux titres, Tisséo Collectivités partage totalement les objectifs visés par *Femmes en Mouvement*.

Il est proposé d'adhérer à cette association afin que les élus et agents de Tisséo Collectivités puissent pouvoir participer à ses actions, notamment en participant aux événements, selon des tarifs préférentiels et à la constitution de la prochaine antenne locale de Toulouse.

L'adhésion annuelle à l'association Femmes à Mouvement s'élève à 1 500 €.

Il est proposé aux membres du Comité Syndical d'approuver l'adhésion de Tisséo Collectivités à l'association Femmes en Mouvement.

Le Comité Syndical :

Entendu l'exposé de Monsieur le Président :

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : APPROUVE l'adhésion de Tisséo Collectivités (SMT CAT) à l'association Femmes en Mouvement.

ARTICLE 2 : AUTORISE le Président de Tisséo Collectivités à la signer.

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,
Le Président,

Jean-Michel LATTES